

Bilan 2013-2015 de la formation professionnelle

Sommaire

- I. Rappels méthodologiques
- II. Présentation générale du bilan 2013-2015
- III. Effectifs et agents formés
- IV. Stagiaires
- V. Jours et durée de formation
- VI. Dépenses de formation
- VII. Droit individuel à la formation (DIF)
- VIII. Réseau des responsables formation

I. Rappels méthodologiques

Le présent document a été élaboré en compilant les bilans ministériels annuels de la formation professionnelle des années 2013, 2014 et 2015.

Les principes méthodologiques détaillés sont indiqués en introduction de chacun de ces documents.

Les éléments suivants peuvent toutefois être rappelés :

1. La DGAFP a procédé en 2015 à un ajustement de la nomenclature des domaines de formation. Cette nouvelle nomenclature a donc été dans la mesure du possible appliquée de manière rétroactive aux années 2013 et 2014, afin de permettre une lecture chronologique.
2. Un stagiaire désigne un agent qui participe à une session de formation donnée. Un agent formé désigne un agent ayant suivi au moins une formation durant l'année considérée. Ainsi, un même agent qui suit plusieurs formations au cours de l'année est compté comme autant de stagiaires, mais comme un unique agent formé.

Le dispositif d'enquête ministériel n'étant pas basé sur un unique système centralisé et nominati mais un recensement annuel, il n'est pas possible d'étendre la notion d'agent formé à l'ensemble de la période triennale étudiée. Il est en effet possible, via le recensement annuel, de connaître le nombre d'agents ayant suivi au moins une formation durant une année donnée, mais pas le nombre d'agents qui aurait suivi au moins une formation entre 2013 et 2015, c'est-à-dire en décomptant les agents qui suivraient plusieurs formations sur des années différentes.

3. La durée globale d'une action de formation est égale au produit du nombre de stagiaires par le temps consacré à la formation. Par exemple, une action regroupant 10 stagiaires pendant 3 jours correspond à une durée de 30 jours-agents.
4. La compilation nationale annuelle des données s'effectue par service organisateur de la formation, c'est-à-dire celui qui a pris en charge les frais pédagogiques.
Par exemple, un agent affecté en DRAC effectuant un stage organisé par le secrétariat général sera comptabilisé dans le bilan de la DRAC en termes d'agents formés, mais dans le bilan du SG pour le cumul ministériel du nombre de stagiaires. Une même structure peut ainsi avoir une faible activité d'ingénierie de formation (nombre de stagiaires pris en charge financièrement) mais un très fort accès à la formation (nombre et taux d'agents formés).
5. Les effectifs des structures sont calculés sur la base des déclarations des services interrogés à l'occasion des bilans formation. Ils sont indiqués en nombre de personnes physiques, pour pouvoir être comparés au nombre d'agents formés, le calcul de l'accès à la formation n'étant pas fonction de la quotité de travail des agents. S'agissant des EP, ils intègrent l'ensemble des personnels, qu'ils soient rémunérés sur le titre 2 du Ministère ou sur le budget des établissements.

II. Présentation générale du bilan 2013-2015

L'activité de formation au ministère de la Culture et de la Communication connaît une évolution globalement favorable entre 2013 et 2015, puisqu'elle enregistre une progression :

- du nombre total de stagiaires formés (+ 15 %) ;
- des dépenses directes consacrées à la formation (+ 10 %) ;
- du nombre d'agents formés (+ 5 %).

Cette tendance s'accompagne toutefois sur la période d'un repli du nombre de jours de formation (- 3 %) en raison d'un accroissement du nombre de demandes sur les formations courtes. Conjuguée à la hausse du nombre de stagiaires cette évolution se traduit par une diminution de la durée moyenne des formations.

Variation des indicateurs entre les bilans 2013 et 2015 (tableau 1)

Cumul général	BILAN 2013					BILAN 2014					BILAN 2015					Variations 2013 – 2015				
	Stagiaires formés par la structure	Nbre de Jours	Durée moyen-ne	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Nbre de Jours	Durée moyen-ne	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Nbre de Jours	Durée moyen-ne	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires	Jours	Durée	Agents formés	Dépenses directes
Directions générales + INP	4 267	27 103	6,4		1 481 573 €	4 179	24 392	5,8		1 469 761 €	4 314	21 642	5,0		1 366 047 €	47	-5 461	-1,3		-115 526 €
SG-Adm. centrale	4 662	11 882	2,5	1 167	1 848 009 €	5 686	13 591	2,4	1 310	2 171 057 €	6 214	14 264	2,3	1 336	2 112 128 €	1 552	2 382	-0,3	169	264 119 €
																33%	20%	-10%	14%	14%
Directions régionales des affaires culturelles	1 375	2 530	1,8	1 622	666 221 €	1 279	2 225	1,7	1 760	643 131 €	1 053	2 224	2,1	1 775	619 449 €	-322	-306	0,3	153	-46 773 €
Etablissements publics et Mobilier national	18 930	41 945	2,2	9 597	5 415 874 €	19 246	41 648	2,2	9 566	5 545 014 €	21 995	43 169	2,0	9 945	6 250 447 €	3 065	1 224	-0,3	348	834 574 €
																16%	3%	-11%	4%	15%
dont EP d'enseignement	1 469	3 679	2,5	1 135	612 152 €	1 277	5 186	4,1	1 077	603 618 €	1 586	4 060	2,6	1 188	659 513 €	117	381	0	53	47 361 €
																8%	10%	2%	5%	8%
Conservatoires nationaux	164	715	4,4	152	100 586 €	158	712	4,5	163	94 533 €	201	816	4,1	195	95 174 €	37	101	-0,3	43	-5 412 €
																23%	14%	-7%	28%	-5%
écoles nationales supérieures d'art	364	1 065	2,9	273	192 452 €	361	2 757	7,6	267	154 490 €	529	1 269	2,4	331	193 570 €	165	204	-0,5	58	1 118 €
																45%	19%	-18%	21%	1%
écoles nationales supérieures d'architecture	941	1 900	2,0	710	319 115 €	758	1 717	2,3	647	354 596 €	856	1 976	2,3	662	370 769 €	-85	76	0,3	-48	51 655 €
																-9%	4%	14%	-7%	16%
TOTAL	29 234	83 459	2,9	12 386	9 411 677 €	30 390	81 855	2,7	12 636	9 828 963 €	33 576	81 298	2,4	13 056	10 348 071 €	4 342	-2 161	-0,4	670	936 394 €
																15%	-3%	-15%	5%	10%

Ce bilan d'ensemble est toutefois contrasté selon les structures organisatrices des formations, avec une croissance d'ensemble portée par l'activité du SG et des EP, qui contrebalance une baisse du nombre de stagiaires formés directement par les DRAC. Pour autant le nombre d'agents formés en DRAC est en nette augmentation (+ 9%) confirmant le recours accru des DRAC à des offres externes (SG, DG et PFRH).

Du côté des directions générales, si le nombre de stagiaires est quasiment constant, la baisse significative du nombre de jours de formation est imputable à la diminution des effectifs des élèves conservateurs en formation de longue durée à l'INP.

III. Effectifs et agents formés

L'effectif ministériel, calculé sur la base des déclarations des services consultés lors des bilans, s'est accru de 3 % entre 2013 et 2015. Là encore l'évolution est différenciée selon les structures, avec une progression en administration centrale et dans les EP, et un recul en DRAC.

Dans le même temps, le nombre d'agents formés a progressé de 5 %. L'accroissement du nombre d'agents formés étant supérieur à celui des effectifs, on observe donc une augmentation du taux d'agents formés.

Evolution des effectifs et de la part des agents formés (tableau 2)

	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Effectif Administration centrale	1 956	1 966	2 062	5%
Effectif DRAC	2 632	2 701	2 503	-5%
Effectif EP	18 712	18 753	19 386	4%
Effectif ministériel	23 300	23 420	23 951	3%
Agents formés	12 386	12 636	13 056	5%
% formé sur effectif ministériel	53 %	54 %	55 %	

En étudiant les évolutions comparées de ces quantités selon le genre et les catégories administratives, il ressort que, si les variations d'effectifs sont dans l'ensemble d'intensité équivalente, on observe des écarts plus significatifs selon la catégorie des agents formés.

Evolution des effectifs (tableau 3)

Effectifs/Catégories	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
A+	3 284	3 083	3 373	3%
A	7 414	7 608	7 597	2%
B	5 476	5 401	5 679	4%
C	7 126	7 328	7 302	2%
Effectifs/Genre	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Femmes	12 349	12 479	12 777	3%
Hommes	10 951	10 941	11 174	2%
TOTAL	23 300	23 420	23 951	3%

Evolution du nombre d'agents formés (tableau 4)

Agents formés/Catégories	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
A+	608	642	715	18%
A	3 866	3 889	4 174	8%
B	3 482	3 470	3 807	9%
C	4 430	4 635	4 360	-2%
Agents formés/Genre	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Femmes	7 499	7 624	7 960	6%
Hommes	4 887	5 012	5 096	4%
TOTAL	12 386	12 636	13 056	5%

Ainsi, même s'ils restent largement minoritaires, le nombre d'agents formés de catégorie A+ progresse de 18 % entre 2013 et 2015, alors qu'il perd 2 % pour les personnels de catégorie C. Ceci résulte d'une part, des efforts particuliers en matière d'accès à la formation des cadres supérieurs du Ministère, et d'autre part, des importants contingents formés dans le cadre des préparations aux concours réservés de type Sauvadet pour les catégories B et A en 2014 et 2015.

Enfin, l'évolution du taux d'agents formés par type de structure met en lumière la situation particulière des établissements d'enseignement dont les personnels suivent nettement moins qu'ailleurs à la formation en raison d'un très faible taux de formation chez les personnels enseignants, notamment dans les écoles d'architecture.

Evolution du taux d'agents formés (tableau 5)

Structure organisatrice	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Administration centrale (DG+SG)	60%	67%	65%	9%
DRAC	62%	65%	71%	15%
EP et Mobilier national	51%	51%	51%	0%
dont EP d'enseignement	22%	22%	24%	6%
dont conservatoires nationaux	22%	23%	28%	29%
dont écoles nationales supérieures d'art	36%	36%	44%	23%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	20%	18%	18%	-6%
TOTAL	53%	54%	55%	3%

IV. Stagiaires

Entre 2013 et 2015, le nombre total de stagiaires progresse de 15 %. Cependant, on observe un repli de l'activité de formation directement prise en charge pour 3 types de structure : les DRAC, les écoles d'architecture et l'INP.

Evolution du nombre de stagiaires par type de structure formatrice (tableau 6)

Structure organisatrice	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Directions générales et INP	4 267	4 179	4 314	1%
DG hors INP	3 800	3 604	3 896	3%
INP	467	575	418	-10%
Secrétariat général	4 662	5 686	6 214	33%
DRAC	1 375	1 279	1 053	-23%
EP et Mobilier national	18 930	19 246	21 995	16%
dont EP d'enseignement	1 469	1 277	1 586	8%
dont conservatoires nationaux	164	158	201	23%
dont écoles nationales supérieures d'art	364	361	529	45%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	941	758	856	-9%
TOTAL	29 234	30 390	33 576	15%

Le nombre de stagiaires progresse pour toutes les catégories de personnels, mais de manière sensiblement plus marquée pour les catégories A, impactées en 2015 par les préparations aux concours réservés (comme souligné précédemment), les formations liées à la réforme comptable des EP et le développement de l'offre de formation en management.

Evolution du nombre de stagiaires par catégorie (tableau 7)

Catégories	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
A+	1 496	1 284	1 632	9%
A	9 152	9 540	11 487	26%
B	8 282	9 189	9 370	13%
C	10 304	10 377	11 087	8%
TOTAL	29 234	30 390	33 576	15%

Le plan de formation ministériel mis en œuvre dans le cadre de la réforme comptable des EP (décret GBCP) explique, dans l'analyse des évolutions par domaine de formation, la progression des formations relevant du domaine économique et financier.

Evolution du nombre de stagiaires par domaine (tableau 8)

Domaines	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Economie finance et gestion	779	823	1 624	108%
CFP	40	54	66	65%
Préparation aux concours	2 185	3 246	3 491	60%
Management	1 063	1 290	1 654	56%
Hygiène santé et sécurité	4 638	6 026	6 639	43%
Bureautique	2 119	2 479	2 571	21%
Formations statutaires	79	87	89	13%
Communication	780	739	828	6%
Métiers de la culture	8 595	7 641	8 862	3%
Informatique	2 274	2 498	2 259	-1%
Achats publics	411	313	382	-7%
Gestion des RH	825	907	763	-8%
Europe	70	76	64	-9%
Bilan de compétences	60	59	54	-10%
Formations linguistiques	2 044	1 981	1 740	-15%
Techniques administratives	847	795	697	-18%
Environnement professionnel	1 884	838	1 371	-27%
VAE	23	26	14	-39%
Techniques juridiques	468	480	269	-43%
Développement durable	90	86	17	-81%
Politiques publiques nationales			93	
Parcours individualisé			95	
TOTAL	29 234	30 390	33 576	15%

On note également de fortes dynamiques pour les domaines des préparations aux concours, du management, et de l'hygiène santé et sécurité, mais un repli pour les formations juridiques ou liées à l'environnement professionnel (essentiellement les formations post-recrutement, dont les effectifs sont tributaires des vagues de recrutement plus ou moins denses dans les EP d'une année sur l'autre).

V. Jours et durée de formation

Entre 2013 et 2015, le nombre total de journées de formation apparaît en diminution de 3 %.

Ce repli affecte plus particulièrement les directions générales ainsi que les DRAC. Pour les directions générales cette diminution est notamment due à la baisse du nombre de conservateurs stagiaires accueillis au sein de l'INP.

Evolution du nombre de jours de formation (tableau 9)

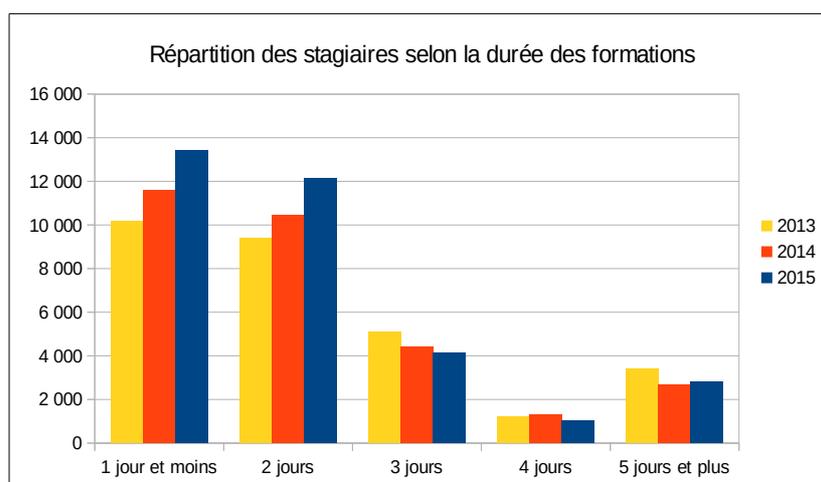
Structure organisatrice	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Directions générales et INP	27 103	24 392	21 642	-20%
DG hors INP	14 582	10 041	10 181	-30%
INP	12 521	14 351	11 461	-8%
Secrétariat général	11 882	13 591	14 264	20%
DRAC	2 530	2 225	2 224	-12%
EP et Mobilier national	41 945	41 648	43 169	3%
dont EP d'enseignement	3 679	5 186	4 060	10%
dont conservatoires nationaux	715	712	816	14%
dont écoles nationales supérieures d'art	1 065	2 757	1 269	19%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	1 900	1 717	1 976	4%
TOTAL	83 459	81 855	81 298	-3%

Cette évolution est également contrastée selon les catégories, avec un recul des catégories A+ et C, mais un gain pour les catégories A et B.

Evolution du nombre de jours de formation par catégories (tableau 10)

Catégories	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
A+	15 392	15 966	13 932	-9%
A	22 515	22 993	25 320	12%
B	20 188	19 881	21 043	4%
C	25 365	23 016	21 003	-17%
TOTAL	83 459	81 855	81 298	-3%

Cette évolution apparemment paradoxale, qui associe une augmentation du nombre de stagiaires à une diminution du nombre de journées de formation, s'explique par la durée des formations suivies par les agents. Les effectifs de stagiaires sont en effet en forte croissance sur les stages les plus courts (1 ou 2 jours), mais sont en replis sur les stages longs (en particulier nombre moindre de conservateurs stagiaires au sein de l'INP).



Les évolutions des volumes de jours de formation par domaines sont par ailleurs proches de celles qui concernent les stagiaires, avec de fortes progressions pour des thématiques comme « économie finance et gestion » ou le management.

Répartition des jours de formation par domaine (tableau 11)

Domaines	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Economie finance et gestion	1 232	1 193	2 072	68%
Préparation aux concours	4 693	6 436	7 395	58%
Europe	739	1 061	1 145	55%
Management	2 383	2 759	3 531	48%
CFP	3 630	4 491	4 396	21%
Achats publics	762	811	917	20%
Environnement professionnel	1 924	1 244	2 242	17%
VAE	80	96	92	14%
Communication	1 608	1 445	1 664	3%
Formations statutaires	12 175	14 108	12 101	-1%
Bureautique	3 529	3 337	3 229	-8%
Métiers de la culture	22 405	19 960	20 338	-9%
Hygiène santé et sécurité	10 637	9 289	9 503	-11%
Formations linguistiques	9 436	8 742	8 160	-14%
Techniques administratives	1 877	2 341	1 418	-24%
Bilan de compétences	270	247	202	-25%
Informatique	6 032	5 679	4 388	-27%
Gestion des RH	2 093	2 032	1 479	-29%
Techniques juridiques	1 403	933	604	-57%
Développement durable	182	142	45	-75%
Politiques publiques nationales			143	
Parcours individualisé			633	
TOTAL	83 459	81 855	81 298	-3%

VI. Dépenses de formation

De 2013 à 2015, les dépenses directes de formation s'accroissent, sur l'ensemble du Ministère, de plus de 900 000 € (+ 10 %). Cette augmentation s'observe au sein des EP et du SG, alors que les autres structures, DRAC et DG, voient en revanche leurs dépenses de formation diminuer.

Evolution des dépenses directes de formation (tableau 12)

Structure organisatrice	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Directions générales et INP	1 481 573	1 469 761	1 366 047	-8%
DG hors INP	831 383	805 403	801 761	-4%
INP	650 190	664 358	564 286	-13%
Secrétariat général	1 848 009	2 171 057	2 112 128	14%
DRAC	666 221	643 131	619 449	-7%
EP et Mobilier national	5 415 874	5 545 014	6 250 447	15%
dont EP d'enseignement	612 152	603 618	659 513	8%
dont conservatoires nationaux	100 586	94 533	95 174	-5%
dont écoles nationales supérieures d'art	192 452	154 490	193 570	1%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	319 115	354 596	370 769	16%
TOTAL	9 411 677	9 828 963	10 348 071	10%

Cette évolution des dépenses montre par ailleurs le développement du recours aux formateurs internes, puisque, si ces montants restent minoritaires dans l'ensemble des dépenses, ce sont eux qui progressent le plus rapidement (+ 45 % entre 2013 et 2015). Cette évolution est en partie liée à la politique volontariste du Ministère dans le développement de son réseau de formateurs internes marquée notamment par la circulaire du 2 juillet 2015 relative à l'activité de formateur interne au sein du ministère de la Culture et de la Communication.

Evolution des différents types de dépense de formation (tableau 13)

Types de dépense	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Prestataires externes	7 642 389	7 856 953	8 341 074	9%
Formateurs internes	377 647	472 973	548 275	45%
Frais de mission	1 391 640	1 499 038	1 458 722	5%
TOTAL	9 411 677	9 828 963	10 348 071	10%

L'analyse des évolutions des dépenses de formation par domaine de formation illustre à nouveau l'expansion des domaines management ou préparations aux concours.

Evolution des dépenses par domaines de formation (tableau 14)

Domaines	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
VAE	14 371	40 969	44 142	207%
CFP	19 509	34 693	41 661	114%
Management	479 955	630 732	868 721	81%
Préparation aux concours	643 563	899 399	923 436	43%
Communication	306 593	391 654	367 472	20%
Economie finance et gestion	302 291	278 658	355 395	18%
Environnement professionnel	157 585	60 195	183 952	17%
Bilan de compétences	108 214	113 076	125 969	16%
Europe	62 011	75 418	72 063	16%
Hygiène santé et sécurité	1 187 005	1 283 053	1 331 459	12%
Bureautique	400 045	418 549	447 031	12%
Métiers de la culture	2 031 142	1 994 179	2 231 440	10%
Informatique	953 946	952 753	997 397	5%
Achats publics	194 895	164 627	189 987	-3%
Formations statutaires	520 603	535 018	485 729	-7%
Techniques administratives	293 024	336 698	245 798	-16%
Formations linguistiques	1 050 798	958 400	831 614	-21%
Gestion des RH	481 771	443 138	345 860	-28%
Techniques juridiques	167 930	185 886	105 956	-37%
Développement durable	36 427	31 869	11 427	-69%
Politiques publiques nationales			73 337	
Parcours individualisé			68 225	
TOTAL	9 411 677	9 828 963	10 348 071	10%

L'analyse du coût complet de la formation professionnelle inclut, outre les dépenses directes rappelées ci-dessus, deux autres types de dépenses relatifs à la rémunération des agents :

- le traitement des stagiaires pendant les formations (calculé à partir d'un barème des rémunérations journalières proposé par le ministère de la fonction publique). Ce montant est établi à partir du nombre de jours de formation dans l'année pour chaque catégorie d'agents ;
- le montant de la rémunération des personnels assurant l'ingénierie de formation dans les différents services, soit près de 7,2 M€ pour 134 équivalents temps plein (ETP), en baisse par rapport à 2014, qui en comptait 137.

Ce montant total peut être rapporté à la masse salariale globale, dont le montant est évalué en fonction de l'effectif total déclaré par les structures enquêtées, auquel est affecté un taux de rémunération annuel moyen également fourni par le ministère de la fonction publique.

Evolution des coûts complets de la formation (tableau 15)

		Dépenses directes de formation	Ingénierie de formation	Traitement des stagiaires et congés de formation	Dépense totale de formation	Masse salariale	Formation / masse salariale
2015	€	10 348 071	7 155 485	19 084 061	36 587 616	823 742 348	4,4 %
2014	€	9 828 963	7 323 244	18 823 447	35 975 655	803 989 398	4,5 %
2013	€	9 411 677	7 736 148	18 932 048	36 079 873	797 624 222	4,5 %

Dans l'édition 2015 du rapport annuel sur l'état de la fonction publique de la DGAFP, portant sur les données de l'année 2013, les dépenses totales de formation, hors Education nationale, se portent à 1 529 M€.

Les 36 M€ de dépenses du ministère de la Culture et de la Communication placent celui-ci entre le ministère en charge de l'agriculture (38 M€) et les services du Premier ministre (34 M€).

La part des dépenses ramenées à la masse salariale s'élevait à 4,4 % pour le Ministère, un niveau proche de la moyenne de 5 % calculée pour l'ensemble de la fonction publique d'État en 2015.

VII. Droit individuel à la formation (DIF)

Le recours au DIF connaît entre 2013 et 2015 une évolution positive en termes de nombre de stagiaires (+17 % sur l'ensemble de la période). Le nombre de jours de formation suit a contrario une évolution inverse entraînant ainsi une diminution de la durée moyenne des formations.

Le recours au DIF est particulièrement en augmentation pour les formations propres aux métiers de la Culture illustrant notamment la dynamique d'ouverture réciproque des plans de formation métiers entre directions générales.

Evolution de la consommation du DIF (tableau 16)

Nombre de stagiaires par domaine	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Achats publics	6	2	2	-67%
Bilan de compétences	11	11	7	-36%
Bureautique	40	37	39	-3%
Communication et services aux usagers	18	8	7	-61%
Développement durable	4	2	3	-25%
Economie finance et gestion	14	12	3	-79%
Europe		1		
Environnement professionnel			1	
Formations linguistiques	130	105	91	-30%
Gestion des ressources humaines	46	44	28	-39%
Hygiène santé et sécurité	19	27	19	0%
Informatique	9	23	14	56%
Management	14	17	19	36%
Métiers de la culture	102	159	227	123%
Parcours indiv. de formation et de reconversion			19	
Politiques publiques nationales			9	
Préparation aux concours	85	250	122	44%
Techniques administratives	26	11	8	-69%
Techniques juridiques	6	7	3	-50%
Validation des acquis de l'expérience	3	4	5	67%
TOTAL	533	720	626	17%

Nombre de jours par domaine	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
Achats publics	13	37	6	-55%
Bilan de compétences	45	41	28	-38%
Bureautique	99	97	77	-22%
Communication et services aux usagers	69	26	55	-21%
Développement durable	35	4	15	-59%
Economie finance et gestion	46	93	42	-8%
Europe		4		
Environnement professionnel			4	
Formations linguistiques	722	566	451	-38%
Gestion des ressources humaines	151	122	81	-46%
Hygiène santé et sécurité	150	114	64	-57%
Informatique	35	83	57	60%
Management	54	58	75	37%
Métiers de la culture	624	685	877	40%
Parcours indiv. de formation et de reconversion			129	
Politiques publiques nationales			32	
Préparation aux concours	552	595	425	-23%
Techniques administratives	93	31	50	-46%
Techniques juridiques	15	13	6	-61%
Validation des acquis de l'expérience	9	14	39	356%
TOTAL	2 713	2 582	2 510	-7%

VIII. Réseau des responsables formation

L'effectif en ETP des agents en charge des questions de formation dans les différentes structures du Ministère affiche un recul de 7 % entre 2013 et 2015 (- 10 ETP).

Evolution des effectifs des responsables formation (tableau 17)

Structures	BILAN 2013				BILAN 2014				BILAN 2015				Variation 2013/2015				
	A	B	C	total	A	B	C	total	A	B	C	total	A	B	C	total	
Directions générales (dont INP)	4,82	9,2	2,0	16,0	5,30	9,9	2,0	17,2	5,30	9,7	2,0	17,0	0,48	0,5	0,0	1,0	6%
SG-Adm. centrale	4,0	7,3	6,5	17,8	4,0	7,3	6,5	17,8	4,0	7,3	6,5	17,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
Directions régionales des affaires culturelles	6,4	8,5	5,5	20,3	4,8	12,0	6,2	22,9	5,0	9,9	5,9	20,8	-1,4	1,4	0,4	0,4	2%
Etablissements publics et Mobilier national	47,1	26,3	16,5	89,8	38,3	24,2	16,5	79,0	36,7	26,1	15,4	78,2	-10,4	-0,2	-1,1	-11,7	-13%
<i>dont EP d'enseignement</i>	6,9	7,2	4,0	18,1	3,6	6,7	4,7	15,0	2,6	9,5	3,4	15,4	-4,4	2,3	-0,6	-2,7	-15%
<i>dont conservatoires nationaux</i>	2,0	0,9	1,0	3,9	1,2	0,8	1,0	3,0	0,2	1,0	0,0	1,2	-1,8	0,1	-1,0	-2,7	-69%
<i>dont écoles nationales supérieures d'art</i>	0,5	3,1	0,0	3,6	0,5	3,5	0,0	4,0	0,6	3,7	0,0	4,2	0,1	0,5	0,0	0,7	18%
<i>dont écoles nationales supérieures d'architecture</i>	4,5	3,2	3,0	10,6	1,9	2,4	3,7	8,0	1,8	4,8	3,4	10,0	-2,7	1,7	0,4	-0,6	-6%
TOTAL	62,2	51,3	30,5	143,9	52,3	53,4	31,2	136,9	51,0	53,0	29,8	133,7	-11	2	-1	-10	-7%

Ce repli concerne principalement les EP, et plus particulièrement la part des agents de catégorie A en charge de ces questions dans ces établissements. A contrario en administration centrale (directions générales et secrétariat général) ainsi que dans les DRAC le réseau semble relativement stable en termes d'effectifs comme de structure d'emploi.